

# « L'organisation de la France Libre »

## Sources primaires :

Causerie faite par le Lieutenant-Colonel Antoine – Beyrouth - 21 février 1942.

## Source secondaire :

Document tiré de la Collection Privée Emile Olivet.

---

Note de l'administrateur du site [www.1939-45.org](http://www.1939-45.org) : Ce texte fut lu puis distribué à l'occasion d'une réunion d'information organisée le 21 février 1942 à Beyrouth (Liban) par les Français Libres à l'attention de quelques ex-soldats de l'Armée d'armistice du Levant (troupes vichystes) ayant rejoints la France Libre. Le sous-officier Emile Olivet faisait partie de ses hommes.

L'invitation à laquelle vous avez bien voulu répondre en vous réunissant ici prévoit une causerie sur l'organisation de la France Libre. Il s'agit donc, non d'une conférence, mais d'un entretien familial, en toute simplicité, au cours duquel j'évoquerai les images successives qui me viendront devant les yeux, les souvenirs personnels qui me permettront de fixer pour vous les étapes de la France Libre. Je chercherai en même temps à vous montrer sur quelles solides fondations a été construite cette France Libre dont le développement rapide est basé essentiellement sur la volonté, la continuité dans l'effort, l'unité dans l'action, le désintéressement, dont le Général Catroux, dans sa note directive morales nous a rappelé qu'elles devaient inspirer notre effort. En temps de guerre comme en temps de paix, les qualités essentielles sont bien la loyauté, le cran (c'est-à-dire un mélange harmonieux de courage, de volonté tenace et d'autorité), le bon sens (c'est-à-dire surtout la mesure) et la bonté.

Je ne puis évoquer devant vous tous mes souvenirs, mais je voudrais, au seuil de cet entretien, évoquer en quelques images ce qu'était la migration des réfugiés sur les routes de France en mai et juin 1940. D'abord le spectacle lamentable de ceux qui, dès la Campagne de Belgique, se sont mis en marche. Je les ai croisés sur toutes nos routes, d'abord de la Somme, du Pas-de-Calais, puis de Normandie. En six semaines et pendant 5 à 6000 kilomètres, j'ai bien croisé ou doublé plus de 2 millions de réfugiés : automobiles bondées de bagages, chariots, innombrables théories de cyclistes qui cherchaient à rejoindre les dépôts de l'Armée belge évacués en France ; foules impressionnantes de femmes et d'enfants qui n'échappaient aux bombardements des avions allemands sur les routes que pour succomber à des accidents ou à l'épuisement. Bientôt Paris est menacé, et nous rencontrons les convois des réfugiés parisiens. Jusqu'à la frontière espagnole ce sera la file ininterrompue de ces malheureux qui bientôt ne sauront plus où se réfugier. On ne dira jamais assez quel élan de fraternité unissait ces millions d'êtres arrachés à leurs foyers, épuisés de fatigue et de faim, et ceux qui les secouraient de leur mieux au passage, à quelques heures à peine, parfois, de se mettre en route eux-mêmes. On ne dira jamais assez le courage et la patriotisme que tous gardaient jusqu'à la dernière heure de la résistance.

Dans son dernier appel au Président Roosevelt, le Président Reynaud avait dit : « Que les Français soient dignes du passé de la nation, qu'ils deviennent fraternels, qu'ils se serrent autour de la Patrie blessée, le jour de la résurrection viendra ».

Les Français ont été dignes de cet appel. C'est pour préparer cette résurrection qu'un petit groupe résolu a quitté son pays pour continuer la combat aux côtés des alliés Britanniques. Vous vous rappelez tous l'Appel du Général de Gaulle, surgi dans la nuit du 18 juin 1940, de la radio de Londres : « ... Nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer... mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non. Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et qui vous dis que rien n'est perdu pour la France, les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir la victoire. Car la France n'est pas seule. Elle n'est pas seule. Elle n'est pas seule. Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire Britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut comme l'Angleterre utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée aux territoires malheureux de notre pays. Cette guerre est une guerre mondiale. Foudroyés aujourd'hui par la

force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats Français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armements qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et n'éteindra pas ». Et le lendemain il lança un nouvel appel : « Soldats de France, où que vous soyez, debout ».

Le Général de Gaulle et ses premiers collaborateurs se mettent aussitôt à la tâche. Et je dois d'abord évoquer le concours total qu'il rencontra auprès de nos alliés Britanniques et du Chef de leur gouvernement, Monsieur Churchill. Churchill, avec qui il signe le 7 août 1940 l'accord qui est la Charte des Forces Françaises Libres. A cette occasion, le Premier Ministre de Grande-Bretagne écrivait au Général de Gaulle, en sa qualité qui lui est reconnue par le Gouvernement de Sa Majesté Britannique : « de Chef des Français Libres, où qu'ils soient qui se rallient à lui pour défendre la cause alliée » et « je saisis cette occasion pour déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté est résolu, lorsque les armées alliées auront remporté la victoire, à assurer la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France ». De son côté, le Général de Gaulle proclamait que la force française ainsi reconstituée « est destinée à participer aux opérations contre les ennemis communs, Allemagne, Italie ou toute autre puissance étrangère hostile, y compris la défense des territoires français et des territoires sous mandat français et la défense des territoires britanniques, de leurs communications et des territoires sous mandat britannique ».

L'organisation des services non seulement militaires mais civils peut dès lors commencer, cette dernière organisation n'ayant pour but que d'aider l'action militaire par tous les moyens.

Bientôt la France Libre retrouve des territoires. Dès le 20 juillet le plébiscite des Nouvelles Hébrides avait appelé l'adhésion unanime de cette colonie au Général de Gaulle. Le 2 septembre, un plébiscite écrasant amenait le même résultat à Tahiti. Le 9 septembre, les Etablissements de l'Inde prenaient la même décision. Enfin le 20 septembre, la Nouvelle Calédonie chassait son nouveau gouverneur et se ralliait d'enthousiasme. En Afrique, le mouvement s'étendait à des territoires plus vastes encore. Le 26 août le Gouverneur du Tchad situé au carrefour stratégique le plus important donnait l'exemple. Le 27 août, quelques officiers résolus ayant à leur tête le Colonel Leclerc ralliaient le Cameroun. Le 29 août, le Général de Larminat venu de Syrie entrait à Brazzaville et prononçait le ralliement de toutes l'Afrique Equatoriale Française. Malheureusement, ce mouvement magnifique qui ralliait l'immense majorité des volontés françaises se trouvait arrêté par la force à Dakar. Je ne voudrais pas revenir sur cette entreprise mais rappeler simplement qu'elle correspondait à l'appel des anciens combattants et des patriotes du Sénégal.

Le Général de Gaulle vint ensuite débarquer en Afrique Equatoriale. Pour vous éclairer sur ses sentiments, je vais vous lire un court extrait d'une lettre qu'ils nous écrivit à ce moment là, à Londres à l'Amiral Muselier et à moi-même : « J'ai pris la décision de poursuivre, convaincu qu'un revers de ce genre ne peut être tenu pour décisif, dans les événements tels que ceux que nous vivons et où la vie de la France est en jeu ». Et nous lui répondions de Londres : « Nous avons actuellement le sentiment très net que si Dakar a pu apporter certaines difficultés au développement du mouvement en faveur des Forces Françaises Libres, ces difficultés peuvent et doivent être surmontés par un travail acharné et une résolution farouche. Vous pouvez être assuré de l'attitude, à ce point de vue, de tout le personnel des bureaux de Londres. Dans les divers services le travail est intense, malgré les bombardements qu transforment peu à peu la vie et rendent les soirées sévères ».

Cependant, nous manquons encore de collaborateurs, un grand nombre d'éléments de valeur étant emprisonnés et retenus en France métropolitaine et en Afrique du Nord. Peu à peu, certains parvenaient à s'échapper et d'autres nous arrivaient de tous les coins du monde. C'est à cette époque que vint nous rejoindre notamment le Capitaine Hackin, le grand archéologue qui devait périr en mer avec sa femme, en service commandé, quelques mois plus tard. Dans ces moments difficiles, il faut que j'évoque l'image réconfortante de la loyauté absolue du Gouvernement Britannique. J'ai assisté à la Chambre des Communes à la séance au cours de laquelle Monsieur Churchill a exposé avec son courage et sa bonne foi coutumiers les événements de Dakar. Il ne cessait d'apporter tout son concours à l'action du Général de Gaulle et au développement de la France Libre. Je ne puis vous dire toutes les marques d'attention et de chaude sympathie qui nous ont toujours été prodiguées à Londres. Mais je voudrais rendre hommage, ici, à la ténacité, à la vaillance que montrait alors le peuple britannique dans ses propres épreuves. Je tiens tout particulièrement à dire à nos amis Britanniques présents dans cette salle, et à ceux que j'ai connu

au delà des mers, en Grande-Bretagne, en Afrique, combien il m'est agréable d'insister dans ce pays, et en ce moment, sur les qualités profondes du peuple britannique. Dans ce pays, parce que certaines vieilles habitudes de dénigrement réciproque et d'actions divergentes sont parfois difficiles à déraciner et que nous voulons les déraciner ensemble avec une grande bonne humeur et en montrant que rien ne peut résister à une volonté d'action commune contre l'ennemi ; en ce moment, parce que nous amis alliés ont eu à enregistrer quelques nouvelles qui leur ont fait de la peine, car s'ils sont flegmatiques et résolus, ils sont loin d'être insensibles.

C'est dans les périodes difficiles, que ce soit Dakar pour nous ou Singapour pour nos alliés, que l'on reconnaît les plus solides et les plus chaudes amitiés. A travers les vicissitudes actuelles, l'Empire Britannique et la France Libre, faisant écho à la voix quasi unanime du peuple français enchaîné, posent les fondations solides d'une association plus féconde encore, parce que plus humaine et plus profonde, que la vieille Entente Cordiale, association qui englobera tous nos autres alliés, y compris le dernier venu, le bon géant Américain.

Un deuxième fait important fut l'arrivée du Général d'Armée Catroux. Son passage au moment des événements de Dakar a été pour nous un puissant élément de réconfort, et ce grand chef que je voyais que je voyais pour la première fois nous impressionna par son calme, sa dignité, sa haute intelligence. Et, je me permets d'ajouter, sa grande simplicité : c'est en effet à son passage à Londres qu'il a signé l'engagement dans les Forces Françaises Libres que lui a présenté le Chef d'Etat-Major comme le font tous les simples soldats volontaires qui rallient la France Libre. Comme vous.

Octobre 1940. Le Général de Gaulle publie le manifeste de Brazzaville instituant le Conseil de Défense de l'Empire, organisant les pouvoirs publics et confiant à des directeurs les pouvoirs administratifs. En janvier 1941, Monsieur Plevin, qui avait assuré le ralliement du Tchad, puis remis en marche l'activité économique de l'Afrique Française Libre, revient de Brazzaville et cette organisation est mise sur pieds dans des conditions normales, quelques directeurs se répartissant les tâches.

Le Général de Gaulle, poursuivant ses efforts, ne cesse de prendre une position extrêmement nette devant les événements mondiaux. C'est ainsi que, le 22 février il communique la déclaration du Conseil de l'Empire au sujet de l'Indochine : « Le désastre momentané de la France ne saurait justifier en aucune manière une atteinte quelconque qui serait portée par des puissances étrangères, soit à l'intégrité des territoires de l'Empire, soit aux Droits de la France en n'importe quel point du monde. Tout abandon qui serait consenti par le gouvernement de Vichy ou par ses représentants, serait tenu pour nul et non avenu par le Conseil de Défense de l'Empire Français. Cette déclaration et cette résolution s'appliquent en particulier en Indochine. Le Conseil de Défense de l'Empire Français ne méconnaît nullement les accords harmonisant les intérêts de l'Indochine Française avec ceux de puissances étrangères, mais la France Libre ne saurait tenir pour justifiées ni pour définitives les concessions qui auraient été arrachées ni les atteintes qui auraient été portées par la force ou par la menace au statut territorial et politique de l'Indochine, tel qu'il existait avant le 23 juin 1940, date d'entrée en vigueur des « armistices » ».



Venons en maintenant à l'organisation actuelle de la France Libre. Le Général de Gaulle rentre à Londres le 1<sup>er</sup> septembre 1941, après l'achèvement des opérations dans le Moyen-Orient. Le 24 septembre, devant le développement incessant et nécessaire des services, il décide de procéder à une organisation complète des pouvoirs publics de la France Libre sur laquelle je vais vous donner quelques détails. En même temps qu'il constituait le Comité National et remaniait le Conseil de Défense de l'Empire, il installait auprès de lui un Etat-Major particulier qui comprend trois officiers représentant les trois armes : Terre, Marine, Air.

Le Comité National comprend un certain nombre de Commissariats Nationaux. Je parlerai brièvement des Commissariats Militaires, car vous connaissez l'organisation des Forces Françaises Libres et les résultats qu'elles ont obtenus contre l'ennemi.

D'abord le Commissariat National à la Guerre, avec un service technique de l'armement. Je ne vous parlerai pas de l'activité des Forces Françaises Libres terrestres. Je voudrais simplement vous

signaler combien le travail d'organisation était difficile et combien le Général de Gaulle a eu constamment le souci d'associer la Grande-Bretagne et la France dans cette organisation. C'est ainsi que dans un collège britannique, le Collège de Malvern, une aile a été réservée à des jeunes Français qui avaient moins de 18 ans, et qui s'étaient échappés pour venir nous rejoindre. C'est là qu'ils complètent leurs études civiles et militaires, mêlant leurs jeux à ceux des jeunes étudiants anglais, et déjà quelques dizaines d'entre eux vont à bref délai prendre, comme aspirants, leur place dans les unités de la France Libre. Je voudrais mentionner spécialement l'activité du Service Technique et de l'Armement qui suit à la fois les problèmes d'armement des troupes et d'achat de matériels technique pour les services publics des territoires de la France Libre et les questions scientifiques de nature à faciliter la victoire. C'est au tour de ce Service que les ingénieurs et les savants français se groupent pour apporter leur contribution efficace à la lutte.

En ce qui concerne le Commissariat National à la Marine et à la Marine Marchande, vous connaissez le rôle de plus en plus important joué chaque jour par nos bateaux dans la poursuite de la guerre. Vous vous rendez compte des difficultés de constitution d'équipage de spécialistes, comme ceux du grand sous-marin « Surcouf », lorsqu'il dispose seulement de volontaires venus de bateaux divers. Toutefois ces difficultés ont été surmontées par un Etat-Major hors de pair ; et vous savez l'histoire de ce sous-marin qui, parti pour un torpillage a réussi sa mission mais, trop près de son adversaire, a été endommagé par l'explosion, a du revenir par ses propres moyens à travers les champs de mines les plus dangereux, et est rentré à son port d'attache, à toute petite allure, en refusant de se faire remorquer. Plus de 500000 tonnes de navires marchands français participent aux transports alliés, sous le double pavillon Français et Britannique pour pouvoir pénétrer dans les ports neutres. Nous avons eu la possibilité de réserver une partie de ce tonnage pour les opérations de cabotage de la France Libre. Ces bateaux sont affectés spécialement en Afrique mais nous espérons que vous en verrez quelque jour dans les ports de la Syrie et du Liban.

Puis le Commissariat National de l'Air : le monde a été témoin des exploits réalisés par notre aviation reconstituée : le Groupe « Lorraine », le Groupe « Alsace », en Moyen-Orient, le Groupe « Ile-de-France » en Angleterre. Les résultats déjà obtenus sont le témoignage des efforts accomplis.

Enfin dans le domaine militaire, je voudrais signaler le rôle qu'est appelé à jouer l'Amiral d'Argenlieu, Haut-Commissaire du Pacifique.

Passons maintenant à l'organisation civile. Le Général de Gaulle y a constitué quatre Commissariats.

Le Commissariat National à l'Economie, aux Finances et aux Colonies. Il assure le fonctionnement matériel de toute l'administration des territoires ralliés, aussi bien que le financement de toute l'action de la France Libre. Les Services Financiers ont une tâche particulièrement importante. Les accords franco-anglais prévoient que les dépenses essentiellement militaires sont avancées à la France Libre par le Gouvernement Britannique. Mais il s'agissait d'équilibrer les dépenses et les recettes des territoires ralliés. Ceci a pu être réalisé pour 1941 et nous comptons bien qu'en 1942 les budgets civils des territoires de la France Libre seront tous en excédent et permettront de mettre à la disposition de l'effort de guerre du Général de Gaulle de nouvelles ressources. Il est intéressant de rappeler que dans le passé, les budgets de ces territoires étaient déficitaires et recevaient de larges subventions de la France. Cela vous donne la mesure de l'effort d'organisation économique que nous avons entrepris. Grâce au concours de la Grande-Bretagne qui a apporté aux territoires de la France Libre la même assistance qu'à ses propres colonies et qui a passé avec le Général de Gaulle les conventions financières et monétaires complétant l'accord principal du 7 août 1940, nous avons pu réaliser cette œuvre en maintenant la stabilité du franc libre dont le rapport avec la Livre Sterling est resté fixé à 176,56 tandis que les billets en circulation en France se dépréciaient de plus en plus. Nous avons un statut financier et monétaire extrêmement sain. Ce statut a reçu sa consécration avec la création toute récente de la Caisse Centrale de la France Libre et le Général de Gaulle a tenu à rendre hommage aux qualités intellectuelles et morales hors de pair de Monsieur Ehrhardt en le nommant récemment administrateur de cette caisse, véritable Banque de la France Libre.

Commissariat National aux Affaires Etrangères. C'est ce Commissariat qui est chargé des relations avec les gouvernements étrangers et en particulier avec tous les Gouvernements Alliés rassemblés à Londres. C'est lui aussi qui centralise les résultats de l'action entreprise dans le monde entier par les Comités de la France Libre. Ces Comités qui sont aujourd'hui plus de 50 et qui groupent à travers le monde tous les Français qui veulent continuer la lutte, assurent le recrutement des

volontaires et leur acheminement vers les centres d'entraînement et les théâtres d'opérations ; ils recueillent les sommes pour le fond d'armement et d'actions, importantes aussi bien par le montant global de leurs souscriptions que par leur diversité. Enfin, ils assurent le maintien et le développement du rayonnement de la pensée française à travers le monde.

Commissariat National à la Justice et à l'Instruction Publique. Centralise toutes les questions juridiques et assure le maintien de notre instruction publique dans les territoires ralliés et à l'étranger.

Commissariat National à l'Intérieur, au Travail et à l'Information. Ce Commissariat qui est en relation avec les associations syndicales françaises et étrangères assure les contacts avec le monde extérieur et avec la France grâce au Service d'Information. L'action de ce Commissariat a été définie en ces termes : « Unir les Français Libres et les Français esclaves dans un esprit de combat commun contre l'envahisseur ». C'est de ce Commissariat que dépend le Service de Ralliement et d'Accueil ainsi que le Centre de rééducation professionnelle des mutilés, installé à Finedon-Manor, en pleine campagne anglaise, dans une grande demeure, dont les occupants ont d'abord assuré de leurs mains l'aménagement intérieur.

Enfin, il a été institué un Secrétariat Général à la coordination des Commissariats Civils. C'est cet organisme qui est chargé de coordonner les efforts de tous non seulement pour apporter des solutions aux problèmes présents mais pour préparer l'œuvre de réorganisation et de soulagement immédiat des misères qui s'imposera dès la Libération de la France.

Vous voyez par cette rapide énumération, quels sont les principaux points sur lesquels porte l'organisation intérieure de la France Libre. Cette organisation est extrêmement décentralisée. Tandis que dans le passé les Gouverneurs et Chefs militaires ne prenaient aucune décision sans en référer à leur Ministère, le Général de Gaulle a voulu donner à ceux (Hauts-Commissaires ou Délégués Généraux) qu'il a choisis pour ses représentants le pouvoir d'agir en pleine responsabilité dans l'intérêt supérieur du pays. Ainsi a été assurée la simplification et l'efficacité de l'administration des territoires les plus divers. Les Services de Londres sont là, non pas pour contrôler pas à pas et gêner l'activité des territoires, mais pour aider les Services extérieurs et leur apporter tout le concours nécessaire.

Tous ces efforts ne reçoivent leur portée que parce qu'une seule volonté anime les Français Libres, un seul but ; libérer la France, en participant à la lutte et à la victoire alliée. Cet esprit, cette flamme, vous les retrouverez dans les textes de la France Libre, dans les décisions prises, dans les actions réalisées. Vous les retrouverez dans les discours du Général de Gaulle, vous les retrouverez dans cette note du Commandant Hackin dont je vous ai parlé tout à l'heure, véritable testament spirituel de ce grand Français qui écrivait dès novembre 1940 : « C'est le devoir de la France Libre d'assurer contre les excès et la tyrannie des puissances totalitaires la libération de l'esprit français et l'élaboration d'une doctrine de gouvernement assurant le libre développement de l'individu sous l'autorité d'un Etat servi par des représentants et des agents conscients des responsabilités assumées à l'égard de la nation. Un tel effort de reconstruction exige de la part de ceux qui se groupent autour du Chef promoteur du mouvement libérateur un désintéressement total. Nos partisans ne doivent pas être des clients mais des apôtres, désireux avant tout d'éviter la formation des clans, de coterie et de chapelles et n'ayant pour objectif que le salut du pays, le maintien de l'intégrité de l'Empire, le reclassement des valeurs morales ».

Cet esprit, cette flamme, vous les retrouvez partout en Angleterre, en Afrique et ici, dans les yeux de nos volontaires et je songe en particulier, aux jeunes élèves aspirants que j'ai vu défiler à Brazzaville et à ce groupe de Français héroïques rencontrés sur les côtes d'Afrique et qui, après leur évasion de France, avaient passé plusieurs mois dans des camps de concentration en Espagne dans des conditions particulièrement dures.

Cet esprit, cette flamme, vous les retrouvez enfin dans la belle directive morale que le Général Catroux a adressée aux Français militaires et civils de Syrie et du Liban et dont je voudrais vous rappeler, pour terminer, cet extrait : « La France Libre se bat ailleurs et reconquiert. Ici au Levant où déjà elle a relevé le prestige national et où elle veut poursuivre la mission séculaire de la France, en union avec les Gouvernements et les populations, elle doit maintenir, affirmer, développer ».